

Escroquerie au placement frauduleux via Internet

Par Mike28, le 12/04/2019 à 19:42

Bonjour,

en tant que victime d'une escroquerie au placement dans le diamant d'investissement en ligne,

j'ai d'abord déposé plainte auprès de la gendarmerie ainsi que pris contact avec ma banque.

Je voudrais savoir quelles sont les autres démarches à entreprendre en pareil cas.

Je vous remercie par avance pour la réponse que vous saurez m'apporter

Par Visiteur, le 13/04/2019 à 00:00

Bonjour

La seule aide que nous puissions vous apporter est de contacter votre avocat et vous joindre à d'autres victimes contre ces escrocs. (en groupe, cela coûte moins).

https://www.legavox.fr/blog/gael-collin/recuperation-fonds-suite-escroquerie-diamants-23764.htm

Beaucoup, parmi les investisseurs les plus crédules qui ne veulent pas passer par les circuits traditionnels, se font arnaquer pas des sites indignes de confiance.

Par LouiseLG, le 13/04/2019 à 01:17

C'est quand même problématique qu'en cas d'arnaque sur Internet, il n'y ait aucun service à contacter.

En tout cas, la constitution d'un groupe de victimes est une bonne idée.

Merci